



**Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en
soutien à l'Employabilité PROMESSE**

TERMES DE RÉFÉRENCE

« A3-2 Formation et certification des enseignants en langue anglaise »

Pour

Lot3 :

**Formation et certification en langue anglaise au profit des enseignants
de la langue anglaise de l'Université de Sfax.**

1. CONTEXTE DE L'ACTION.....	2
2. OBJECTIF GENERAL.....	2
3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION	2
4. TÂCHES A REALISER	2
5. RESULTATS ATTENDUS	2
6. LIVRABLES	3
7. PERIODE ET DUREE DE LA MISSION	3
8. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'ORGANISME	3
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT	4
10. CONFLITS D'INTERET	5
11. CONFIDENTIALITE.....	5

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a engagé un Programme Intégré de Certification des Compétences pour l'Emploi (PRICE) au profit de l'université de Sfax.

Dans le cadre de ce projet, l'université de Sfax invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la formation et la certification des enseignants en langue anglaise de l'Université de Sfax.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

L'objectif général de cette mission est le développement des compétences linguistiques en vue de la certification en langue anglaise, en faveur des enseignants de la langue anglaise de l'Université de Sfax.

Concrètement, des enseignants de la langue anglaise vont être habilités et certifiés en tant que correcteurs-examineurs de l'examen de certification leur permettant ainsi de bien préparer les étudiants et les diplômés aux épreuves de la certification.

3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION

Les enseignants en langue anglaise relevant de l'Université de Sfax sont les bénéficiaires de cette mission.

4. TÂCHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, l'organisme aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'Université de Sfax, et en collaboration avec le Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'Université de Sfax.

- Organiser la mise en œuvre des activités d'habilitation et de certification programmées au profit des enseignants de l'Université de Sfax comme suit :
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'Université de Sfax et au Coordinateur du Projet PAQ-PRICE de l'Université de Sfax, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. LIVRABLES

- 1) Habilitation et certification de 30 (modification envisageable en plus ou en moins) enseignants en langue anglaise en tant qu'examineurs-correcteurs des examens de certification.
- 2) Attestations de certification de 30 enseignants en langue anglaise.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Université de Sfax et le comité de suivi du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'Université de Sfax. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'Université de Sfax et à son 4C en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'Université de Sfax et à son 4C devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

L'organisme assurera l'organisation (logistique, habilitation, vouchers et passage de l'examen) des sessions d'habilitation et de certification des examinateurs-correcteurs et de certification au profit des enseignants de la langue anglaise.

Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'Université de Sfax.

La mission se déroulera pendant la première année de l'exécution du projet PAQ-PRICE de l'Université de Sfax ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'Université de Sfax après concertation avec l'organisme concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'Université de Sfax lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'ORGANISME

Peuvent participer à cette consultation les organismes de certification internationale :

- Ayant une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de certification en langue anglaise reconnue au niveau international ;
- Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie ;
- Ayant participé à des actions et des projets similaires de préférence avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature ;
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;
- Curricula Vitae des formateurs qui vont intervenir dans cette action.

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection du consultant est celui de qualification du bureau d'étude selon les directives des banques mondiales éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue

Les organismes sont invités à se faire connaître et à fournir des informations sur leurs expériences et leurs compétences en rapport avec la nature de la mission. Une liste restreinte sera établie.

L'organisme ayant les qualifications et les références les plus adéquates, sera choisi pour la mission.

L'organisme retenu sera invité à remettre une proposition technique et financière puis à négocier.

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Les références récentes des cinq dernières années en missions similaires	50
Diplômes et qualifications des formateurs	30
Expériences générales de l'organisme	20
Total	100

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible.

Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l'organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les organismes en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

11. CONFIDENTIALITE

L'organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.